

2.0 crédits

20.0 h

Enseignants:	Cordier Jean-Philippe ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Présentation du cadre normatif international, européen, fédéral et conventionnel relatif au bien-être au travail des travailleurs et plus particulièrement sous l'angle de la charge psychosociale occasionnée par le travail.</p> <p>Analyse notamment de la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et particulièrement de ses dispositions relatives à la violence et au harcèlement moral et sexuel au travail, de l'arrêté royal du 17 mai 2007 relatif à la prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail, dont la violence, le harcèlement moral ou sexuel au travail, de l'accord cadre européen sur le stress et de la CCT n°72 du 30 mars 1999 concernant la gestion de la prévention du stress occasionné par le travail.</p> <p>Analyse de la jurisprudence qui s'est développée dans les matières relevant de la charge psychosociale occasionnée par le travail.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Présentation du cadre normatif et jurisprudentiel en matière de risques psychosociaux</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	Exposés ex-cathedra, farde de lecture, étude de cas, discussions.
Cycle et année d'étude :	> Master complémentaire conjoint en gestion des risques et bien être au travail
Faculté ou entité en charge:	PSP